

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 19/2016

Nos réf. : AT/HH/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 06/04/2016	L'an deux mil seize le quinze avril à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 15/04/2016	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 20</i> <i>Votants : 26</i> <i>Ayant donné procuration : 6</i> <i>Absents excusés : 0</i> <i>Absent : 1</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre. <i>Étaient représentés :</i> JELIC Céline, GRISEY David, MULLER-FRAS Stéphanie, LALLAOUA Nora, SEGAUD Grégoire, GLAB Grégoire
OBJET : <i>Vote du Compte de gestion 2015</i> <i>Budget annexe « Bois »</i>	<i>Procurations données :</i> - JELIC Céline a donné procuration à GIRARD Jean-Claude, - GRISEY David a donné procuration à MORANDINI-HENRICI Séverine, - MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à ATAR Nathalie, - LALLAOUA Nora a donné procuration à DELMARRE Véronique, - SEGAUD Grégoire a donné procuration à DURY Bernard, - GLAB Grégoire a donné procuration à GROSJEAN Aline. <i>Absent :</i> MAKSOUUD Mourad.
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 21</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstentions : 5</i>	Madame Aline GROSJEAN est nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,
 Vu le décret portant règlement général sur la comptabilité publique,
 Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer sur la tenue des comptes de Madame la Trésorière Municipale pour l'année 2015,
 Considérant la concordance du Compte de Gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Madame la Trésorière Municipale, avec le Compte Administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Madame Agnès TRAVERSIER – Maire, y compris l'annexe « Bois »,
 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce sur le Compte de Gestion de Madame la Trésorière Municipale pour l'exercice 2015, concernant le budget annexe « Bois », dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif 2015 :

21 voix POUR, 0 voix CONTRE, 5 ABSTENTIONS.

Fait et délibéré à Bavans, le 15/04/2016
 Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
 Transmise à la Préfecture le 15/04/2016
 Publiée le 15/04/2016.....
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
 Le Maire

[Signature]